Compte-rendu du conseil municipal

séance extraordinaire

15 FEVRIER 2023 18 H 30

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Roger GROSSIORD, Maire, en séance extraordinaire.

Présents: LEVRIER Patrick adjoint

GROSGURIN Jean-Pierre, MERMET Jacques, PERONNET Gilles, GABRIEL-ROBEZ Delphine

Excusé(e)s: GROSGURIN Laurence pouvoir à Patrick LEVRIER

TREMBLAY Sacha

Secrétaire de séance : Delphine GABRIEL-ROBEZ

DELIBERATIONS

2023-01-014 Motion contre le projet de fermeture de la classe de Lélex annoncée par l'Inspection Académique

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il a été informé par mail en date du 17/01/2023 émanant de Mr Coupechoux, Inspecteur de l'Education Nationale en charge de la circonscription de Gex, de la décision prise par Madame la DASEN, de supprimer une classe au regard des effectifs faibles sur le RPI Lélex-Chézery et que la classe de Lélex a été choisie pour fermeture.

Suite à cette information, après divers échanges téléphoniques et rencontres notamment avec Monsieur Bernard Vuaillat, Maire de Chézery-Forens, Monsieur Marco LECHARTIER, Président du RPI Lélex-Chézery, il en ressort que la commune de Lélex souhaite vivement maintenir sa classe; Sur la commune de Lélex, pour la rentrée 2023/2024, cinq enfants sont à comptabiliser, deux enfants domiciliés sur Lélex et trois enfants dont la famille est nouvelle arrivante. Pour toutes ses raisons, il est nécessaire de conserver l'école à Lélex et le RPI mis en place entre les deux communes, Lélex et Chézery-Forens.

Le conseil par 7 voix **POUR** s'**oppose** fermement à la fermeture du la classe de Lélex et **souhaite** maintenir le RPI Lélex-Chézery.

2023-01-014 Restructuration et extension du refuge de la Loge à Lélex

Au regard du rapport d'analyse des offres et du classement des offres, après négociation, la commission communale du 9 janvier 2023 décide de retenir l'équipe 3 composée de :

Architecte mandataire & OPC : Atelier BELLEGARDE

5, place Henri Dunant Bellegarde-sur-Valserine 01200 VALSERHÔNE

<u>Etudes techniques en Fluides</u>: FCI

115, Route de Champdor

01110 BRENOD

Economiste de la construction : ECONOMIA

8, rue Victor Hugo 01000 OYONNAX <u>Etudes Structure</u>: CHAPUIS Structures 571, rue Leopold Le Hon

CS 90272

01006 BOUR-EN-BRESSE

Pour un montant d'honoraires de 99 975,00 € HT autorise la SEMCODA, mandataire de la Commune, à notifier le marché de maîtrise d'œuvre à la société retenue ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.
Vote 7 POUR

Séance levée à 19h10